

B 3^{ème} Carême 24

Les inondations dans bien des régions et notamment dans le nord ont fait souffrir bien des gens : quand l'eau se moque des rives qui doivent l'encadrer, c'est la catastrophe. S'il est très important que les flots soient canalisés par les rives, comprenons qu'il est très important aussi que les comportements humains soient canalisés par des lois. C'est pourquoi dès que les hommes se mettent en société, et donc bien avant la Bible, les hommes se sont donné des lois qui indiquent à chacun ce qu'il peut faire et ce qu'il ne doit pas faire.

La 1^{ère} lecture rapporte les lois que Dieu a donné à ce peuple juif : une loi de liberté (tu ne seras esclave d'aucune idole... et tu ne seras pas esclave de ton travail, tu te reposeras un jour sur sept) ; une loi de fraternité (tu honoreras tes parents, tu ne tueras pas, tu ne feras pas d'adultère, tu ne voleras pas). La loi de Dieu, c'est tout le contraire de la loi de la jungle qui prône le chacun pour soi. La loi de Dieu, c'est la Loi pleine de sagesse, la loi d'amour. En nous donnant cette loi, Dieu nous offre un fameux cadeau !

Cependant, le tentateur est tapi à proximité de chacun pour lui suggérer de revenir à la loi de la jungle. Et on écoute ce tentateur parce que la loi du chacun pour soi ne comporte aucune exigence, à la différence de la loi d'amour. Dans l'histoire du premier roi des juifs, Saül, on lit que le prophète Samuel lui a reproché de n'avoir pas obéi à la loi de Dieu, en précisant : « tu offres à Dieu des sacrifices ; mais l'obéissance vaut mieux que le sacrifice ; Dieu a bien plus de joie quand ses fils obéissent à la loi d'amour que quand ils offrent des béliers tout en conservant des comportement non fraternels » (1 Sam 15,22)

Voilà pourquoi Jésus chasse hors du parvis du temple les marchands qui mettent à disposition des animaux à offrir en sacrifice. Il fait comprendre que pour être en position filiale devant Dieu, il ne faut pas offrir des animaux... il faut s'offrir soi-même. Comment ? En obéissant à la loi d'amour, en consacrant sa vie à aider les autres à vivre : c'est cela la loi de Dieu. Vous le savez : Jésus a résumé toute sa vie en disant « mon corps livré pour vous ». Et ce n'est pas contre nature, puisque toutes les mamans et tous les papas consacrent leur vie à aider leurs enfants à vivre. St Paul étend la consigne en disant : « offrez vos vies en sacrifice pur et saint capable de plaire à Dieu » (Romains 12,1) Ce serait bien si nous disions à Dieu « je m'offre à toi ; je mets à ta disposition tout ce que tu m'as donné, ma santé, mes talents, mon savoir-faire, mon temps... »

La messe fait mémoire de l'offrande que Jésus a faite de lui-même ; eh bien, comme Jésus a fait l'offrande de lui-même, faisons l'offrande de nous-mêmes. Permettez que je cite la prière de saint Charles de Foucauld, et que j'invite chacun à la prendre à son compte : « *Mon Père, je m'abandonne à toi. Fais de moi ce qu'il te plaira. Quoi que tu fasses de moi, je te remercie. Je suis prêt à tout pourvu que ta volonté se fasse en moi. Je remets mon âme entre tes mains ; je te la donne avec tout l'amour de mon cœur ; parce que je t'aime et que ce m'est un besoin d'amour de me donner, de me remettre entre tes mains, sans mesure, avec une infinie confiance.* »

Jésus avait fait cette prière avant Charles de Foucauld : il a accompli la loi d'amour en obéissant à Dieu qui dit « tu aimeras », en payant de soi pour les autres, sur la croix ! Jésus a indiqué que le culte consiste à offrir à Dieu et aux frères le cadeau qui vient du cœur, à s'offrir soi-même, à offrir son nécessaire ! Comme il est bon que le carême nous dise la vraie sagesse, l'obéissance à Dieu ! Bien vivre le carême, c'est progresser dans la vraie SAGESSE. En chantant le psaume « la loi du Seigneur est parfaite », nous avons dit qu'il n'y a rien de mieux que la loi de Dieu, parce qu'elle rend libres, elle fait ressusciter. Obéissons à Dieu ; alors, nous vivrons libres, et la société n'aura plus à souffrir des violences et des injustices.